

Certification CLEA



Objectif:

Obtenir une qualification attestant de la maîtrise des savoirs de base afin de favoriser l'employabilité et renforcer l'accès à la formation.

7 domaines du socle :

La communication en français

L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique

L'aptitude à travailler dans le cadre des règles définies d'un travail en équipe

L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel

La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie

La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Contenu de la formation :

Temps 1 (1h00)

Un entretien d'accueil individualisé.

Une auto-évaluation permet d'évaluer les acquis du candidat à partir de ses expériences personnelles et professionnelles.

Temps 2 (4 à 5h00)

Positionnement en présentiel

Le potentiel de chaque candidat et leurs capacités sont évaluées dans chacune des 7 compétences du Socle.

Les candidats sont évalués par une mise en situation contextualisée par des activités et des missions collectives puis individuelles.

L'évaluateur accompagne, facilite et observe le candidat dans la réalisation des activités.

Temps 3 (1h00)

Entretien individualisé de restitution.

L'évaluateur communique au candidat les résultats de l'évaluation. Lorsque nécessaire, il analyse avec le candidat les écarts pour atteindre la maîtrise complète du Socle.



Public :

Salariés et demandeurs d'emploi.

Prérequis :

Savoir lire et écrire.

La certification Cléa vise plus particulièrement les personnes peu qualifiées, n'ayant aucune certification professionnelle et ayant besoin de sécuriser leurs parcours professionnels, ou de développer leur employabilité.



Durée :

6 à 7 heures réparties sur les 3 temps de l'évaluation.
Formation en présentiel.



Certification **CLEA****Cout de la formation :**

450 € évaluation initiale et 250 € évaluation finale.

Pour les demandeurs d'emploi, la formation peut être financée par un commanditaire public (Conseil Régional° Hauts de France, Pôle emploi...).

Pour les salariés, le financement peut être effectué travers le Compte Personnel de Formation.

**TAUX DE
REUSSITE**



59%
Validation totale

41%
Validation partielle

Lieux de formation

Office Intercommunal — MIEP Michel Dumoulin - 52 rue Carnot — 59155 FACHES THUMESNIL

Office Intercommunal - 80 rue Roger Bouvry – 59113 SECLIN

Conditions d'accessibilité

Rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite

Dans le cadre de sa procédure d'accueil individualisé des personnes en situation de handicap, un entretien avec notre référent TH sera proposé.

L'objectif est d'évaluer les besoins spécifiques, éventuels, au regard du handicap (pédagogiques, matériels, organisationnels...) nécessaires afin de valider l'entrée en formation en garantissant un bon déroulement du parcours, conformément à l'art. D.323-10-1 du Code du Travail.

Horaires

Du lundi au vendredi :

De 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00.

Conditions générales de vente :

Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Office intercommunal, dans la rubrique suivante :

www.officeintercommunal-asso.fr => [Nos Formations => Conditions Générales de Vente](#)



+ de renseignements : contact@loffice-asso.fr